



Demande de duplicata du permis de circulation annulé

Données du détenteur

Nom, entreprise	<input type="text"/>	Rue, n°	<input type="text"/>
Prénom	<input type="text"/>	NPA, lieu	<input type="text"/>
Date de naissance	<input type="text"/>	Téléphone	<input type="text"/>
Pays d'origine / lieu d'origine	<input type="text"/>	Entreprises: n° IDE	<input type="text"/>

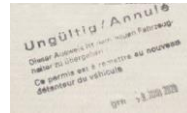
Données du véhicule

Voiture automobile / remorque Motorcycle

Plaques BE (si disponibles)	<input type="text" value="BE"/>	Marque et type	<input type="text"/>
N° de châssis/ cadre ou de matricule	<input type="text"/>		

Je confirme la perte du permis de circulation annulé et demande

un duplicata d'un permis de circulation annulé.



Le requérant confirme qu'il est le **propriétaire légitime** du véhicule. L'Office de la circulation routière et de la navigation se réserve le droit de demander des justificatifs (p. ex. contrat de vente). Le duplicata n'est remis qu'au requérant au guichet sur présentation d'un document d'identité officiel comportant une photo ou lui est envoyé par courrier postal. La demande doit être munie de la signature du requérant (pour les entreprises: le nom et la signature des personnes habilitées).

Remarques

Le permis de circulation initial perd sa validité. S'il est retrouvé, le duplicata doit être rendu spontanément à l'Office de la circulation routière et de la navigation dans les 14 jours.

J'ai conscience que l'**obtention frauduleuse d'un permis** (p. ex. par l'indication de faits inexacts ou la dissimulation de faits importants) **est punie d'une peine privative de liberté ou d'une peine pécuniaire** (art. 97 de la loi fédérale du 19 décembre 1958 sur la circulation routière, LCR; RS 741.01).

Date	Signatures	Pour les entreprises, veuillez ajouter le nom des personnes qui signent en caractères d'imprimerie.
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>